

Sommaire

1. Utilisation	36
2. Remarques relatives à la sécurité	36
3. Erreurs et efforts non admissibles	36
4. Consignes de sécurité	37
5. Caractéristiques Ex	38
6. Caractéristiques techniques	39
7. Certification SAR	40
8. Fonctions des touches	41
9. Batterie et mise en service	42
9.1 Remplacement de la batterie	42
9.2 Mise en service	42
9.3 Remarques relatives à la sécurité	44
10. Réparation	46
11. Nettoyage, entretien et stockage	46
12. Élimination	46
13. Garantie et responsabilité	47
14. Déclaration de conformité CE	49
15. Attestation d'examen CE de type	50

Remarque:

Les remarques relatives à la sécurité, le mode d'emploi, la déclaration de conformité CE et l'attestation d'examen CE de type à jour peuvent être téléchargés sur la page produit correspondante, à l'adresse suivante: www.ecom-ex.com, ou demandés directement au fabricant.

1. Utilisation

Le téléphone mobile Ex-Handy 06 est un téléphone pour environnements explosifs, protégé contre l'eau, la poussière et les chocs, et destiné à un usage industriel dans les atmosphères explosives des zones 1, 2, 21 et 22, conformément aux directives 1999/92/CE (ATEX 137) et 94/9/CE (ATEX 95).

2. Remarques relatives à la sécurité

Les présentes remarques relatives à la sécurité contiennent des informations et des consignes de sécurité à respecter impérativement pour un fonctionnement sûr dans les conditions décrites. Le non-respect de ces informations et consignes peut avoir des conséquences dangereuses ou être contraire aux directives.

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement le mode d'emploi! En cas de données contradictoires, les données indiquées dans les consignes de sécurité sont applicables.

En cas de doute (erreurs de traduction ou d'impression), la langue allemande fait foi.

3. Erreurs et efforts non admissibles

Dès qu'il apparaît un doute sur la capacité de l'appareil à assurer une sécurité totale, mettre l'appareil hors service et le retirer immédiatement de la zone explosible. Empêcher toute remise en service accidentelle.

La sécurité de l'appareil peut par exemple être remise en question si:

- des dommages sont visibles sur le boîtier;
- l'appareil a été soumis à des efforts non conformes;
- l'appareil a été stocké de façon non conforme;
- l'appareil a subi des dommages lors du transport;
- les inscriptions sur l'appareil sont illisibles;
- des dysfonctionnements se produisent;
- les valeurs limites admissibles ont été dépassées.

4. Consignes de sécurité

L'utilisation du téléphone mobile Ex-Handy 06 protégé contre les explosions suppose le respect des consignes de sécurité usuelles et la lecture du certificat, afin d'exclure tout risque de mauvaises manipulations.

Les points suivants doivent être respectés:

- L'appareil doit être protégé contre les chocs importants.
- Ne pas ouvrir l'appareil dans la zone explosible.
- Ne pas remplacer le module de batterie dans la zone Ex!
- Charger le module de batterie uniquement hors de la zone Ex et exclusivement à l'aide des types de chargeurs correspondants suivants:
Type de chargeur DSA-0051-05C, DSC-6PFA-05, câble de données USB PCX 20, chargeur auto ALX 20
- Ne charger le module de batterie que dans une plage de températures comprise entre 0 °C et 45 °C.
- Seuls des accessoires autorisés par ecom instruments GmbH peuvent être utilisés.

- Au volant d'un véhicule, respecter les réglementations locales relatives à l'utilisation d'un téléphone mobile!
- L'utilisation du téléphone mobile est interdite à bord des avions!
- Si vous y êtes invité par des consignes correspondantes, éteindre le téléphone mobile lorsque vous vous trouvez à proximité d'équipements médicaux!
- Les fabricants de pacemakers recommandent de conserver une distance minimum de 15,3 cm (6") entre un téléphone mobile et un pacemaker.
- Ne pas allumer le téléphone mobile si son utilisation est interdite; celui-ci peut provoquer des interférences ou des dangers.
- Utiliser uniquement le module de batterie d'origine Ex-AMH 06 (Li-ion 3,7V)!
- Le couvercle de la prise de charge doit être bien enclenché dans l'appareil.
- Lors du remplacement de la batterie, vérifier la propreté de l'appareil et des connecteurs de la batterie et, si nécessaire, les nettoyer.
- Veiller à ce que l'appareil ne soit pas introduit dans les zones 0 et 20.

5. Caractéristiques Ex

N° de déclaration de conformité:

PTB 10 ATEX 2009 X

Marquage Ex:

 II 2G Ex ib IIC T4

 II 2D Ex ibD 21 T130°C

Ex-Handy 06

Autorisé pour la zone 1, groupe d'appareils II, groupe d'explosion IIC (gaz, vapeurs ou nuages explosibles), classe de température T4.

Autorisé pour la zone 21, groupe d'appareils II, atmosphère Ex - poussières, température maxi de surfaces (- pour les surfaces exposées à la poussière) +130 °C.

6. Caractéristiques techniques

Réseaux:

GSM: 900 MHz
1800 MHz
1900 MHz

Alimentation: Module de batterie Ex-AMH 06

Dimensions: 119 x 57 x 30 mm

Poids: env. 200 g

Marquage CE: **CE** 0102

Température ambiante: -20 °C ... +50 °C

Indice de protection: IP 67

7. Certification SAR

Lors de la communication sur le réseau sans fil, le téléphone portable émet des ondes radio basse fréquence appelées « énergie de radio-fréquence » ou « RF ». Le taux d'absorption spécifique (Specific Absorption Rate ou SAR) est l'unité utilisée pour mesurer l'énergie RF absorbée par le corps lors de l'utilisation du téléphone, exprimée en watts/kilogramme (W/kg). Conformément à la norme EN 50360:2001, la limite de SAR autorisée est de 2,0 W/kg sur une moyenne de 10 g de matière.

Le SAR localisé du téléphone portable Ex-Handy 06 a été mesuré dans tous les cas, comme l'exigent les normes internationales appropriées. La valeur maximale du SAR localisé pour laquelle l'appareil a été testé et certifié, pour des limites d'exposition spécifiques dans différentes bandes réseau, est présentée ci-dessous :

SAR maximal

Bande GSM 900 MHz

SAR tête 0,663 W/kg

Bande DCS 1800 MHz

SAR tête 0,198 W/kg

8. Fonctions des touches

Réglage du volume

Répertoire / PTT-appuyer pour parler

Touche de sélection gauche

Touche de Prise de ligne/ envoi

Maintenir enfoncée pour accéder à la messagerie

Maintenir enfoncée pour bloquer/débloquer le clavier

Pour entrer + pour les numéros internationaux



Touches fléchées de navigation haut/bas/gauche/droite)

Touche de menu

Lampe de poche de protection Ex désactivée

Touche désélection droite

Touche On/Off/ Fin de conversation

Pour activer/désactiver le haut-parleur pendant un appel. Pour afficher le menu des types de sonneries en mode veille.

Le couvercle de connecteur de chargement

Maintenir enfoncée pour activer/ désactiver le mode muet

9. Batterie et mise en service

9.1 Remplacement de la batterie

Le module de batterie Ex-AMH 06 du téléphone mobile Ex-Handy 06 doit uniquement être remplacé en dehors de la zone Ex. Utiliser uniquement les modules de batterie autorisés par le fabricant pour votre type d'appareil (voir les consignes de sécurité, point 4). N'introduire aucun autre module de batterie dans la zone Ex.

9.2 Mise en service



1) Mettre en place la carte SIM:
Pousser le support de carte de couleur anthracite vers la droite et soulever délicatement le support de carte SIM. Insérer la carte SIM dans le support prévu en bas du téléphone.



2) Verrouiller la carte SIM:
Rabattre le support de carte SIM vers le bas. Pousser délicatement le support de carte vers la gauche au-dessus de la carte SIM.

3) Installer la batterie:

Installez la batterie dans les emplacements en bas du logement de batterie. Appuyez ensuite sur la batterie dans l'appareil et vissez les vis sur la batterie dans le sens horaire en les serrant à la main. Le téléphone portable ne doit pas être branché au chargeur lorsque la batterie n'est pas installée.



4) Chargement du téléphone mobile:

La batterie fournie avec le téléphone mobile n'est pas entièrement chargée. Il est recommandé de charger le téléphone mobile pendant trois heures avant la première mise en service. La capacité maximale est atteinte après 4 à 6 cycles de déchargement et chargement complets.

Important:

Pour garantir l'indice de protection IP, ne serrer les vis qu'à la main!

REMARQUE: un risque d'explosion existe si la batterie n'est pas remplacée de manière appropriée ou est exposée à une flamme. Ne pas court-circuiter pas la batterie. La batterie contient de petits composants qui peuvent être remplacés.

Le boîtier de la batterie ne doit en aucun cas être ouvert. Utiliser exclusivement des accessoires ecom (voir point 4).

L'utilisation d'autres chargeurs ou batteries est interdite et entraînerait l'annulation de votre protection Ex.

Les batteries usagées doivent être éliminées de façon appropriée. Il est conseillé de retirer la batterie de l'appareil en cas de non-utilisation prolongée de votre téléphone.

En cas de stockage prolongé, il est recommandé de contrôler l'état de charge de la batterie à intervalles réguliers pour éviter un déchargement important. Il est formellement déconseillé de brancher le téléphone au chargeur lorsque la batterie n'est pas insérée. Lorsque la batterie est complètement déchargée, il est impossible de mettre en marche le téléphone. L'écran n'affiche pas le processus de chargement. Brancher le téléphone au chargeur. L'écran s'allume au bout de quelques minutes et vous pouvez de nouveau mettre en marche le téléphone.

9.3 Remarques relatives à la sécurité

Les modules de batterie et chargeurs endommagés ne doivent pas être utilisés. Il est recommandé de les envoyer à ecom instruments GmbH en vue de leur vérification.

Attention:

Des températures extrêmes peuvent affecter la capacité de votre module de batterie Ex-AMH 06 à se charger.

Ne pas jeter le module de batterie au feu!

Ne pas court-circuiter le module de batterie!

Éliminer le module de batterie conformément à la législation locale.

Ne pas jeter le module de batterie dans une poubelle réservée aux ordures ménagères.

La batterie de votre Ex-Handy 06 est composée d'éléments Lithium Ion à haute performance. Ces éléments offrent de nombreux avantages au quotidien, parmi lesquels un poids léger et de hautes capacités malgré leur conception compacte. Par ailleurs, ils ne présentent quasiment aucun effet mémoire.

Ces éléments sont toutefois soumis à un vieillissement naturel qui entrave leur fonctionnement. Les éléments de batterie modernes ont actuellement une durée de vie d'environ 500 cycles de chargement, ce qui correspond à une durée d'utilisation d'environ 2 ans en cas de fonctionnement au quotidien de l'appareil. Une fois cette durée écoulée, le vieillissement naturel s'accélère, de sorte que les éléments sont techniquement considérés comme étant défectueux au bout de 500 cycles de chargement. Les éléments de la batterie risquent en outre de gonfler et, dans le pire des cas, de causer des dommages irréparables à votre appareil.

Il est pour cette raison recommandé de remplacer les accumulateurs au lithium au plus tard au bout de 2 ans ou dès lors que la capacité de l'accumulateur a atteint 50 % de sa capacité initiale.

Attention: la batterie utilisée dans cet appareil peut provoquer des risques d'incendie ou de blessures chimiques en cas d'utilisation non conforme. Ne tentez pas d'ouvrir ou de démonter la batterie ni ses éléments, de les incinérer ni de les porter à des températures supérieures à 100 °C.

10. Réparation

Les réparations doivent être effectuées par ecom instruments GmbH ou par des personnes ou des centres de réparation autorisés par ecom instruments GmbH, dans la mesure où un contrôle de la sécurité est nécessaire en cas de réparation.

11. Nettoyage, entretien et stockage

- Nettoyer l'appareil uniquement avec un chiffon ou une éponge appropriée. Lors du nettoyage, ne pas utiliser de solvants ou d'agents abrasifs.
- Il est recommandé de faire vérifier tous les deux ans, par le fabricant, le bon fonctionnement et la précision de l'appareil.
- En cas de stockage prolongé, retirez le module de batterie de l'appareil pour contrôler son état de charge à intervalles réguliers.
- Respectez les températures de stockage comprises entre -20 °C et +50 °C!

12. Élimination

Les appareils électriques usagés ainsi que les appareils électriques usagés « historiques » de la société ecom instruments GmbH sont transportés à notre charge en vue de leur élimination et éliminés gratuitement conformément à la directive européenne 2002/96/CE et à la loi allemande sur les équipements électriques et électroniques du 16/03/2005. L'envoi des appareils à ecom instruments GmbH reste toutefois à la charge de l'expéditeur.

Conformément à la directive 2006/66/EC relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs, nous sommes tenus d'indiquer les recommandations suivantes:

Votre appareil contient une batterie rechargeable au lithium. Si les batteries sont « vides » ou si les accumulateurs ne peuvent plus être rechargés, vous ne devez pas les jeter avec les déchets normaux ni avec les déchets ménagers. Les batteries usagées peuvent contenir des polluants susceptibles de nuire à l'environnement et à la santé. Veuillez restituer les batteries/accumulateurs. Cette restitution est gratuite et inscrite dans la loi. Veuillez ne déposer des batteries déchargées que dans les conteneurs appropriés et masquer les pôles des batteries au lithium.

Les directives de mise au rebut indiquées ci-dessus s'appliquent en particulier aux appareils usagés. Tous les accumulateurs et batteries sont revalorisés. Il est notamment possible de réutiliser des matières premières de grande valeur telles que le fer, le zinc ou le nickel.

Le symbole a la signification suivante:

Les batteries et accumulateurs ne doivent pas être jetés avec les déchets normaux ni avec les déchets ménagers.

13. Garantie et responsabilité

Conformément aux conditions générales de vente, la société ecom instruments GmbH accorde pour ce produit une garantie de deux ans sur le fonctionnement et le matériel dans les conditions d'exploitation et de maintenance prescrites et autorisées. En sont exclues toutes les pièces d'usure (par ex. les batteries). Nous accordons une garantie constructeur spéciale de 6 mois pour les batteries livrées avec l'appareil.

Cette garantie ne s'applique pas aux produits qui ont été utilisés de façon non conforme, modifiés, négligés, endommagés par accident ou soumis à des conditions d'utilisation anormales, ainsi qu'à une manipulation incorrecte.

Toute demande de garantie peut être faite par l'envoi de l'appareil défectueux. Nous nous réservons le droit de réparer, de régler ou de remplacer l'appareil. Les présentes clauses de garantie sont le seul et unique droit à dommages-intérêts de l'acquéreur, elles sont les seules valables et remplacent toute autre obligation de garantie contractuelle ou légale. ecom instruments GmbH décline toute responsabilité pour des dommages spécifiques, directs, indirects, liés ou consécutifs ainsi que les pertes, quelles qu'en soient les causes, qu'il s'agisse d'un non-respect de l'obligation de garantie, de manipulations correctes ou incorrectes, de manipulations en toute bonne foi ou d'autres manipulations.

Dans le cas où, dans certains pays, la limite d'une garantie légale ainsi que l'exclusion ou la limite des dommages liés ou consécutifs n'est pas autorisée, il pourrait arriver que les limites et exclusions citées ci-dessus ne s'appliquent pas à tous les acquéreurs. Si une clause quelconque de ces conditions de garantie était déclarée non valable ou non applicable par un tribunal compétent, la validité ou le caractère obligatoire de toute autre clause de ces conditions de garantie n'en serait pas affectés.

15. Attestation d'examen CE de type

Physikalisch-Technische Bundesanstalt Braunschweig und Berlin

(1) Attestation d'examen CE de type

(2) Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives - directive 94/9/CE

(3) Numéro d'attestation CE de type

PTB 10 ATEX 2009 X



(4) Appareil : Téléphone mobile pour environnements explosifs, type Ex-Handy 06
(5) Fabricant : ecom instruments GmbH
(6) Adresse : Industriestraße 2, 97959 Assamstadt, Allemagne

(7) La construction de ce matériel ainsi que toutes les variantes autorisées sont spécifiées dans les documents figurant dans l'annexe de cette attestation.

(8) Le Physikalisch-Technische Bundesanstalt atteste, en tant qu'organisme n° 0102 selon l'article 9 de la directive du Conseil des Communautés européennes du 23 mars 1994 (94/9/CE) et conformément à l'annexe II de la directive, les conditions de base en matière de sécurité et de santé à respecter dans le cadre de la conception et de la construction d'appareils et de systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives conformément aux dispositions. Les résultats de l'examen sont présentés dans le rapport d'évaluation et de contrôle confidentiel PTB Ex 10-29405.

(9) La conformité des Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité a été vérifiée par le bais de la conformité aux normes

EN 60079-0:2006, EN 60079-11:2007, EN 61241-0:2006, EN 61241-11:2006

(10) Le signe "X" éventuellement placé après le numéro de l'attestation signifie que l'appareil n'est utilisé en toute sécurité que dans les conditions particulières définies dans l'annexe de cette attestation.

(11) Cette attestation d'examen CE de type se rapporte uniquement à la conception et au contrôle de l'appareil présenté, conformément à la directive 94/9/CE. D'autres exigences de cette directive s'appliquent à la fabrication et à la mise en circulation de cet appareil. Ces exigences ne sont pas couvertes par la présente attestation.

(12) Le marquage de l'appareil doit comporter les indications suivantes :



II 2G Ex Ib IIC T4 ou II 2D Ex IbD 21 T130°C

Braunschweig, le 4 mai 2010

Zertifizierungssektor Explosionsschutz
Par ordre

Dr.-Ing. U. Johanssmeyer
Directeur et Professeur

Page 1/2

Les attestations d'examen CE de type sans signature et sans tampon ne sont pas valides. La présente attestation d'examen CE de type ne peut être diffusée que sous sa forme non modifiée. Tout extrait ou toute modification requiert l'approbation de Physikalisch-Technische Bundesanstalt.
Physikalisch-Technische Bundesanstalt • Bundesallee 100 • 38116 Braunschweig • Allemagne

Physikalisch-Technische Bundesanstalt

Braunschweig und Berlin

Annexe

- (13)
- (14) **Attestation d'examen CE de type PTB 10 ATEX 2009 X**

(15) Description de l'appareil

Le téléphone mobile pour environnements explosifs, type Ex-Handy 06 sert à la communication GSM dans les atmosphères explosibles des zones 1 et 21.
Température ambiante admissible -20°C à +50°C.

Caractéristiques électriques

Alimentation avec batterie rechargeable Li-Ion 3,7 V, 1280 mAh type Ex-AMH 06 de la société ecom instruments GmbH, Industriestrasse 2, 97959 Assamstadt, Allemagne

Interface USB $U_n=6$ V

Pour le chargement de la batterie avec le chargeur correspondant et pour la synchronisation des données (voir Remarques relatives à la sécurité).

Recharger le téléphone mobile pour environnements explosifs, type Ex-Handy 06 uniquement hors des zones explosibles avec le chargeur indiqué dans les remarques relatives à la sécurité. Utiliser exclusivement la batterie de type Ex-AMH 06 (voir aussi les Remarques relatives à la sécurité et la plaque indicatrice).

(16) Rapport d'évaluation et de contrôle PTB Ex 10-29405

(17) Conditions particulières

1. Les téléphones mobiles pour environnements explosifs, type Ex-Handy 06 doivent être utilisés dans les atmosphères explosibles avec une protection vor contre les effets accrus des chocs et des secousses.
2. Les téléphones mobiles ne doivent être utilisés dans les atmosphères explosibles qu'avec le cache d'interfaces correspondant.

(18) Conditions de base en matière de sécurité et de santé

Couvertes par les normes mentionnées précédemment.

Zertifizierungssektor Explosionsschutz

Par ordre

Dr.-Ing. U. Johansmeyer
Directeur et Professeur

Braunschweig, le 4 mai 2010

Copyright© 2010 ecom instruments GmbH.

Der Inhalt dieses Dokuments darf ohne vorherige schriftliche Genehmigung durch die ecom instruments GmbH in keiner Form, weder ganz noch teilweise vervielfältigt, weitergegeben, verbreitet oder gespeichert werden.

Der Inhalt dieses Dokuments wird so präsentiert, wie er aktuell vorliegt. Die ecom instruments GmbH übernimmt weder ausdrücklich noch stillschweigend irgendeine Gewährleistung für die Richtigkeit oder Vollständigkeit des Inhalts dieses Dokuments, einschließlich, aber nicht beschränkt auf die stillschweigende Garantie der Marktauglichkeit und der Eignung für einen bestimmten Zweck, es sei denn, anwendbare Gesetze oder Rechtsprechungen schreiben zwingend eine Haftung vor. Die ecom instruments GmbH behält sich das Recht vor, jederzeit ohne vorherige Ankündigung Änderungen an diesem Dokument vorzunehmen oder das Dokument zurückzuziehen.

Copyright© 2010 ecom instruments GmbH.

The contents of this document, either in part or in their entirety, may not be reproduced, forwarded, distributed or saved in any way without ecom instruments GmbH prior written consent.

The contents of this document are presented as they currently exist. ecom instruments GmbH does not provide any express or tacit guarantee for the correctness or completeness of the contents of this document, including, but not restricted to, the tacit guarantee of market suitability or fitness for a specific purpose unless applicable laws or court decisions make liability mandatory. ecom instruments GmbH reserves the right to make changes to this document or to withdraw it any time without prior notice.

PA000374 / 5000 / 11 / 2010

WEEE-Reg.-Nr. DE 934 99306

500018AL02A04 11 / 2010 Änderungen vorbehalten! Subject to change without notice!

ecom instruments GmbH · Industriestr. 2 · 97959 Assamstadt · Germany

Tel.: + 49 (0) 62 94 / 42 24 0 · Fax: + 49 (0) 62 94 / 42 24 100

E-Mail: sales@ecom-ex.com · www.ecom-ex.com